

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets

Année 2009



Rapport à la disposition du public sur www.grand-albigeois.fr et dans les communes adhérentes

Rapport établi conformément à la loi n° 95-101 du 2 février 1995, dite loi Barnier,
et au décret d'application n° 2000-404 du 11 mai 2000

SOMMAIRE

1- Présentation	page 3
2- Compétences exercées	page 4
3- Organisation du service public	page 5
3.1-Organisation générale	page 5
3.2-Ordures ménagères résiduelles	pages 6 à 8
3.3-Filière Emballages ménagers	pages 9 à 13
3.4-Filière Bio-déchets	page 14
3.5-Les Déchetteries	page 15
3.6-Déchets dangereux	page 16
3.7-Filière Déchets non ménagers	page 17
3.8-Bilan	pages 18 et 19
4- Prestataires de services	page 20
4.1- Services	page 20
4.2- Fournitures	page 21
5- Les Coûts du service Public	page 22
6- Les mesures de prévention	page 23
7- Emploi et Conditions de travail	page 24
8- Communication et relations avec les usagers	pages 25 et 26
9- Bilan et perspectives	page 27
10- Tableaux de bord synthèse	page 28

Introduction

La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois a été créée au 1^{er} janvier 2003. Située à la frange Sud du Massif Central (aux pieds du causse du Ségala), elle s'inscrit dans le commencement de la partie large de la vallée du Tarn. Les derniers chiffres du recensement font apparaître une progression démographique régulière qui la place 2^{ème} agglomération de Midi-Pyrénées.

1.1 Un territoire



La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois se compose de 17 communes, formant un bassin de vie autour de sa ville centre, ALBI, qui est la Préfecture du Tarn.

La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois couvre un territoire de 208,85 km².

1.2. Une dynamique

Découpage du territoire	Nombre de communes	Population 1999 actualisée 2008	Part/ population totale	% habitat vertical	Population municipale 2009*	Evolution 2009/1999
Zone A : ALBI	1	46 274	63%	20%	48 712	+5,2%
Zone B : ARTHES, CAMBON, CUNAC, FREJAIROLLES, PUYGOUZON, SAINT-JUERY, CARLUS, DENAT, LABASTIDE DENAT, LESCURE D'ALBIGOIS, SALIES	11	20 738	28%	2%	22 752	+9,7%
Zone C : CASTENAU DE LEVIS, MARSSAC SUR TARN, LE SEQUESTRE, ROUFFIAC, TERSSAC	5	6 653	9%	0%	7 424	+11,6%
TOTAL	17	73 665	100 %	15 %	78 888	+7,1 %

* Populations municipales INSEE 2006

La population totale 2009 de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois est de **78 888** habitants.

Introduction

La collecte et le traitement des ordures ménagères et déchets assimilés est une compétence statutaire de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois ainsi actée à sa création: « En matière de protection et de mise en valeur de l'Environnement et du cadre de vie : lutte contre la pollution de l'air, et contre les nuisances sonores, élimination et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés.../... »

II.1 Un contexte

Jusqu'au 31 décembre 2004, les organisations territoriales existantes pour les collectes et le traitement des déchets ménagers ont été maintenues.

Dès 2005, la collecte sélective en porte à porte a été étendue à tout le territoire et le regroupement des services de collectes et de traitement a été recherché.

2006 est l'année d'achèvement de la mise en place des collectes sélectives porte à porte sur ALBI.

2007 est la 1^{ère} année pleine de référence et la collectivité lance des études pour l'optimisation.

Les 1^{ères} actions d'optimisation ont débuté en 2008 avec la conteneurisation du périmètre de l'ex-SMCCV.

- Périmètre de l'ex-Communauté de Commune de l'Albigeois
- Périmètre de l'ex-SMCCV
- Périmètre de l'ex-SICTOM de Marssac



La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois exerce ses compétences sur le territoire de ses 17 communes.

Les trois secteurs, dont ALBI seule, correspondant à des niveaux de services et des mises en œuvre à travers des opérateurs différents sont maintenus.

La volonté de la collectivité d'homogénéiser les services de collecte en place, pour répondre aussi à un besoin d'optimisation, a débuté, en 2008, sur la zone B, et s'est achevée début 2009.

- Zone A : commune Albi seule - Régie C2A
- Zone B : 11 communes – Régie C2A
- Zone C : 5 communes – Entreprise privée

II.2. Répartition des compétences d'élimination des déchets

Compétences exercées	OMR	Verre		Journaux Magazines		Autres emballages		Bio-déchets	compostage individuel	Déchets en déchèterie	Encombrants	(*) Déchets dangereux	Cartons des professionnels	Tous déchets professionnels
Mode d'organisation	PAP	AV	PAP	AV	PAP	AV	PAP	PAP	Silos	AV	PAP	AV	PAP	AV
Collecte														
Transfert/Transport														
Traitement														

Compétences C2A

Compétences syndicats de traitement

Compétences communales

(*) La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois a en charge les D.A.S.R.I. ; un bilan déchets dangereux est présenté page 16.

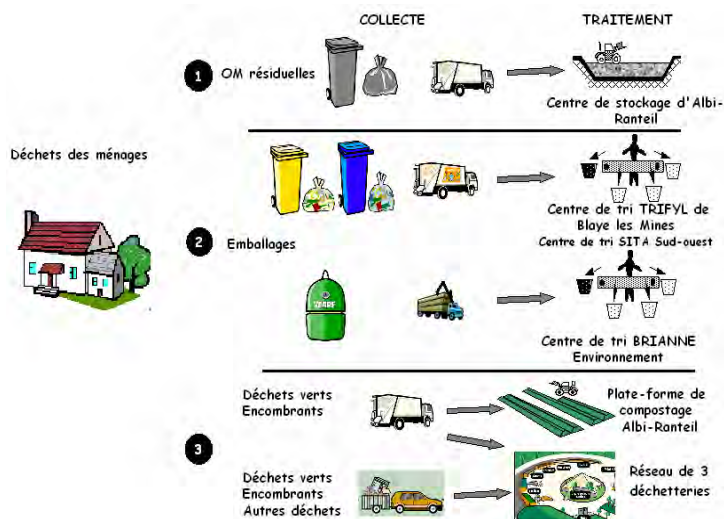
3. ORGANISATION DU SERVICE PUBLIC 3.1 / 10

3.1. Organisation Générale

Introduction

La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois entend maîtriser les services rendus à la population. Sauf crédits d'investissement pour les conteneurs, les modifications et la réorganisation des secteurs et circuits, avec le maintien des autres collectes en place, ont été réalisées à moyens constants.

II.1 La Zone A

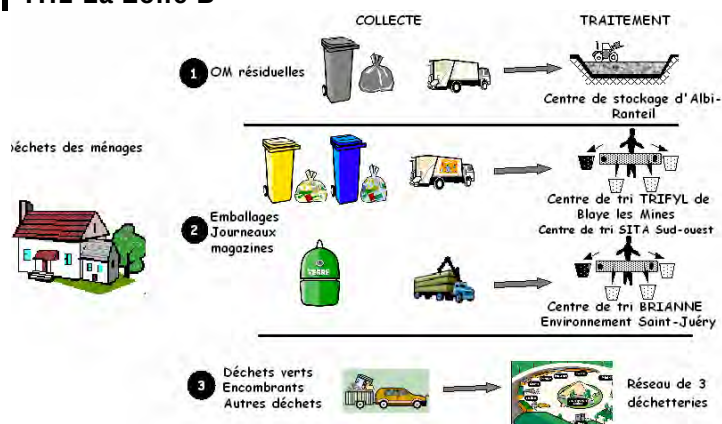


Secteurs et fréquences des collectes

	Centre ville	Couronne	Extérieurs 16 secteurs
Population	4 510	4 277	39 926
OMR	C5	C2	C1
EMR + JMR	C1	C1	C1
Encombrant (1)	C1	C1	C1
Déchets verts (2)	C1	C1	C1

Les collectes (1) et (2) sont sur appel ; (1) pour les personnes à mobilité réduite.

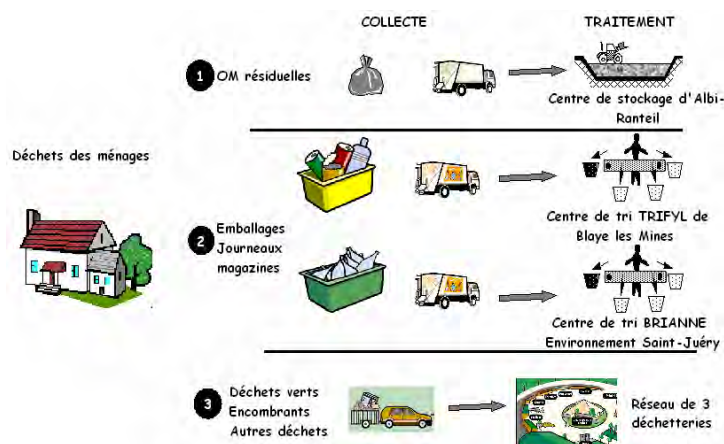
II.2 La Zone B



Secteurs et fréquences des collectes

	Bourgs 3 secteurs	Extérieurs 4 secteurs	Rural 3 secteurs
Population	10 968	11 783	
OMR	C2	C1	C1
EMR + JMR	C1	C1 ou C0,5	C0,5

II.3 La Zone C



Secteurs et fréquences des collectes

	Les bourgs 4 secteurs	Rural 1 secteur
Population	7 424	
OMR collecte combinée	C1	C1
OMR seule	C1	
EMR + JMR Collecte combinée	C1	C1

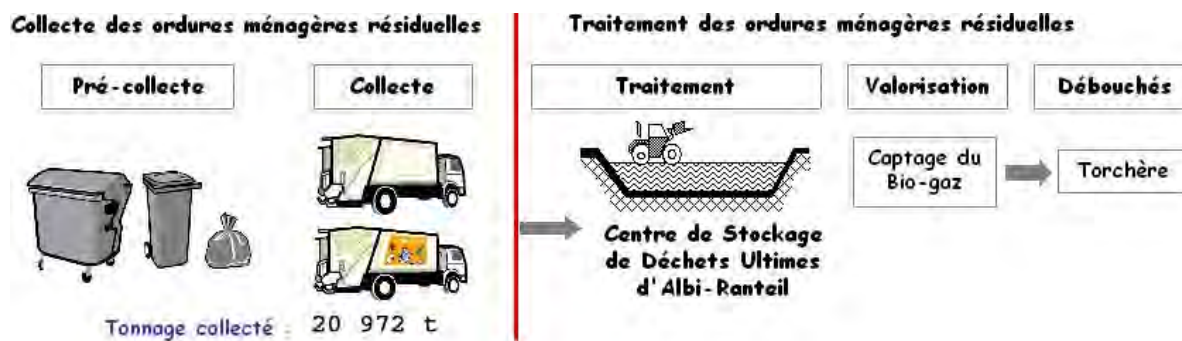
4. ORGANISATION DU SERVICE PUBLIC 3.2 / 10

4.1. ORDURES MENAGERES RESIDUELLES

Introduction

La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois assure la collecte des ordures ménagères résiduelles en régie auprès de 91% de la population. Les 9% restant sont assurés par une entreprise privée.

II.2.1 Organisation de la filière des ordures ménagères résiduelles



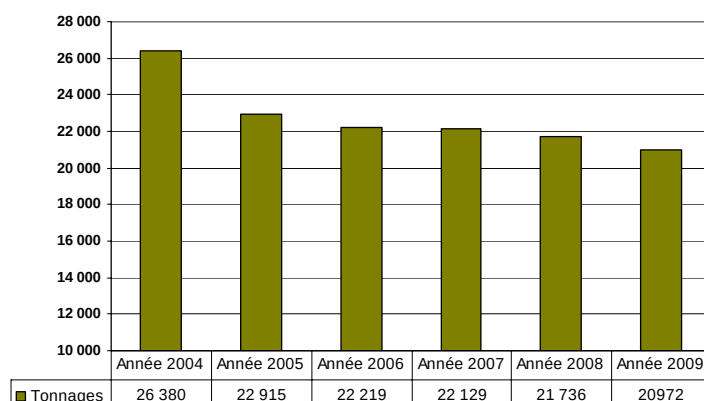
III.2.2. Données sur la collecte des ordures ménagères résiduelles

	Habitants desservis	Tonnes collectées	Ratio par habitant (kg/hab/an)	Evolution ratio n/n-1 (%)	Distance parcourue (km)	Ratio efficacité collecte (kg/km)
Collectes en Régie	71 464	19 035	266	-10 %	143 927	132
Collectes Entreprise privée	7 424	1 937	261	- 9 %	23724 (mono) 30679 (bi)	41
Totaux	78 888	20 972	266	-10 %	198 330	106

Les tonnages totaux collectés sont en baisse de 3,5 % par contre l'évolution de la population entre 1999 et 2006 confirme une production par habitant en net recul de 10%.

La collecte par l'entreprise privée est combinée sur un passage avec le sélectif le ratio moyen est de 41 Kg/Km.

III.2.3 Évolution des tonnages



2005, 1^{ère} année pleine pour les 5 communes rurales et les 4 quartiers d'ALBI. Au 2^{ème} semestre, 4 quartiers de plus sur ALBI passent en collecte sélective. Les ordures ménagères résiduelles baissent de 12,43%.

2006 : collecte sélective à ALBI-CENTRE (-3,04% sur les OMR).

2007 : baisse de 0,41% sur les OMR.

2008 : baisse de 1,66% sur les OMR.

2009 : baisse confirmée des OMR (- 3,5 %) et consolidée par l'impact de la crise économique.

III.2.4 Données détaillées sur les circuits de collecte

Secteurs	Habitants desservis	Fréquence et jours de collecte	Contenant	Tonnages collectés	Ratio / habitant (kg/hab./an)	% n/n-1	Distance (km)	Ratio efficacité / transport (kg/km)
Zone A Centre ville	4 510	C5 (lundi au samedi)	Sac	2 133	473	- 17%	13 120	227
Zone A Couronne	4277	C2 (mardi et samedi)	Bac	1 032	241	- 27 %	15 138	117
Zone A Extérieurs (16)	39 926	C1 (lundi au vendredi)	Bac	10 847	272	- 6%	64 986	160
Zone B Les bourgs (3)	10 968	C2 (lundi au samedi)	Bac ou libre	3 293	300	+ 7 %	22 324	147
Zone B Extérieur et rural	11 783	C1 (lundi au vendredi)	Bac ou libre	1 730	147	- 38 %	28 359	61
Zone C Prestations de services par entreprise	7 424	C1 ou C2 (lundi mardi jeudi vendredi)	Sac ou libre	853 (mono) 1084 (bi)	261	-9 %	23 724 30679	35 (mono)* 46 (bi)

(*) un flux OMR seul et un flux en benne bi compartimentée

Le ratio (n/n-1) (actualisée en fonction de l'évolution de la population entre 1999 et 2006) confirme largement la diminution des OMR calculée à l'habitant.

III.2.5 Répartition géographique et analyse des fréquences de collecte



Début 2009, la zone B en C1 était conteneurisée ainsi que PUYGOUZON et SAINT-JUERY passées de C2 en C1 OMR du même coup.

La conteneurisation est une des pistes d'optimisation mise en œuvre à partir de 2008 couplée avec un passage généralisé en collecte hebdomadaire sur tout le territoire. Cette opération sera étendue sur la Zone C pour 2010.

Seule ALBI est maintenue encore avec cinq collectes en centre ville et deux pour la 1^{ère} couronne.

Analyse comparée des fréquences de collectes

	National	C2A	Observations
OMR C1	34 %	68 %	Territoire non aggloméré important
OMR C2	37 %	26 %	Repasse centres bourgs comprises
OMR C3 ou +	28 %	6 %	Centre historique très dense d'Albi

OMR C1, C2 ou C5

OMR C2

OMR C1

Particularités et évolution

La collecte des OMR continue d'évoluer vers du regroupement en conteneurs enterrés. Ces équipements répondent à un besoin de dépôt hors jours de collecte et améliorent la propreté de la voie publique ;

En 2008, la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois a installé ses premiers points OMR enterrés grands volumes dont un sur la commune de PUYGOUZON passée en mono-collecte hebdomadaire des OMR avec conteneurisation ;



Grand volume enterré de PUYGOUZON

III.2.6 Présentation des unités de traitement



Le département du Tarn compte 5 centres de stockage pour les ordures ménagères et déchets assimilés.

Le CSDU II ALBI RANTEIL reçoit notamment les ordures ménagères résiduelles des 17 communes de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois.

Avec 24 606 T la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois représente 82 % du total enfoui sur le CSDU II ALBI RANTEIL en 2009.

Périmètre du Plan Départemental d'Élimination des Déchets Ménagers du Tarn

III.2.7 Fiche signalétique du CSDUII d'ALBI - RANTEIL

Centre de stockage de déchets ultimes ALBI - RANTEIL	
Maître d'ouvrage	S.I.T.O.M.A.
Exploitant	S.I.T.O.M.A.
Capacité de stockage	50 000 T/an
Tonnages enfouis	30 018 T
Tonnages C2A enfouis	24 816 T
Part des tonnages Agglo	82%
Traitement des rejets	Export des lixiviats en station d'épuration urbaine ; Torchère pour les bio-gaz



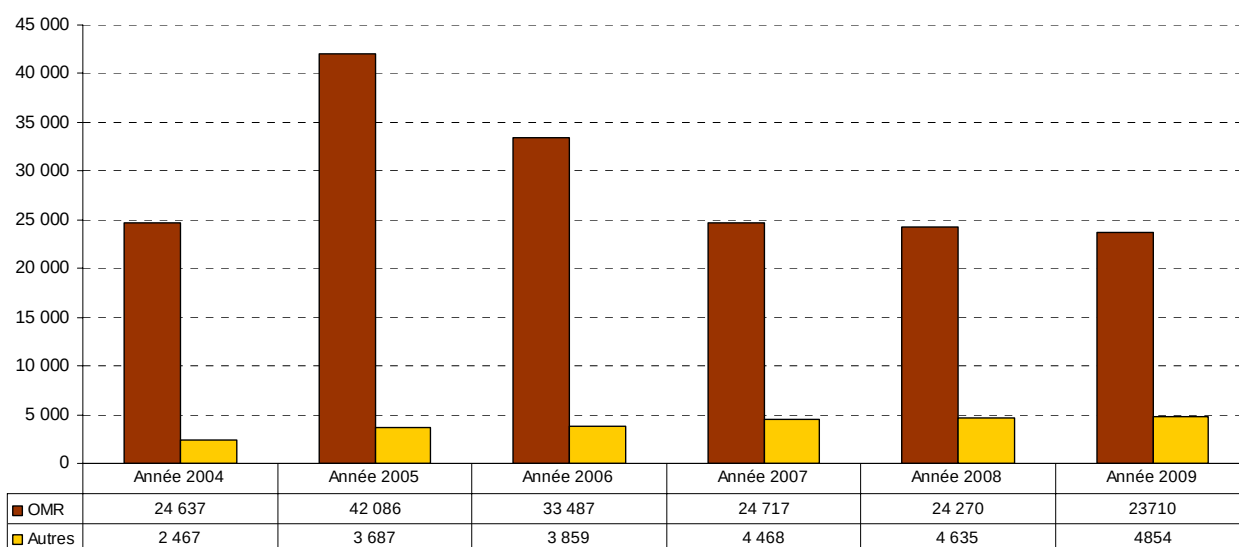
III.2.8 Nature, tonnages et évolution des déchets de la C2A traités par enfouissement :

Nature déchets enfouis	Tonnages enfouis année n	% total	Tonnages enfouis année n-1	% n/n-1
OMR	20 972	85%	22 129	-5,23%
Refus de tri	246	1%	417	-41,01%
Encombrants PAP	26	0%	21	23,81%
Encombrants déchetterie	1 542	6%	1 396	10,46%
Encombrants Pro	1 832	7%	1 721	6,45%
Balayage	198	1%	199	-0,50%
Total	24 816	100%	25 883	-4,12%

Les refus de tri enfouis sur le site de Ranteil sont en baisse, par contre la quantité de refus de tri totale issues du centre de tri des emballages s'élève en réalité à 519 tonnes, le solde étant enfoui sur le site de Labessière Candeil (Trifyl).

La collecte d'encombrants en porte à porte est réservée aux personnes à mobilité réduite, ceci expliquant les faibles tonnages en jeu.

III.2.9 Evolution des tonnages enfouis au CSDU II ALBI - RANTEIL



La rubrique « Autres » est constituée par les encombrants des déchetteries, les déchets de voiries, balayage et marchés de plein air ; ceux-ci sont en augmentation constante depuis 2004.

Observations

Le S.I.T.O.M.A. affiche un ratio de traitement de 321Kg/hab./an en regard de la population qu'il prend en compte soit 89 062 habitants.

La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois a un ratio pour les ordures ménagères résiduelles enfouies de 266 Kg/hab./an. Avec la part enfouie qui lui est imputable des encombrants des déchetteries, ce ratio passe à 315 Kg/hab./an.

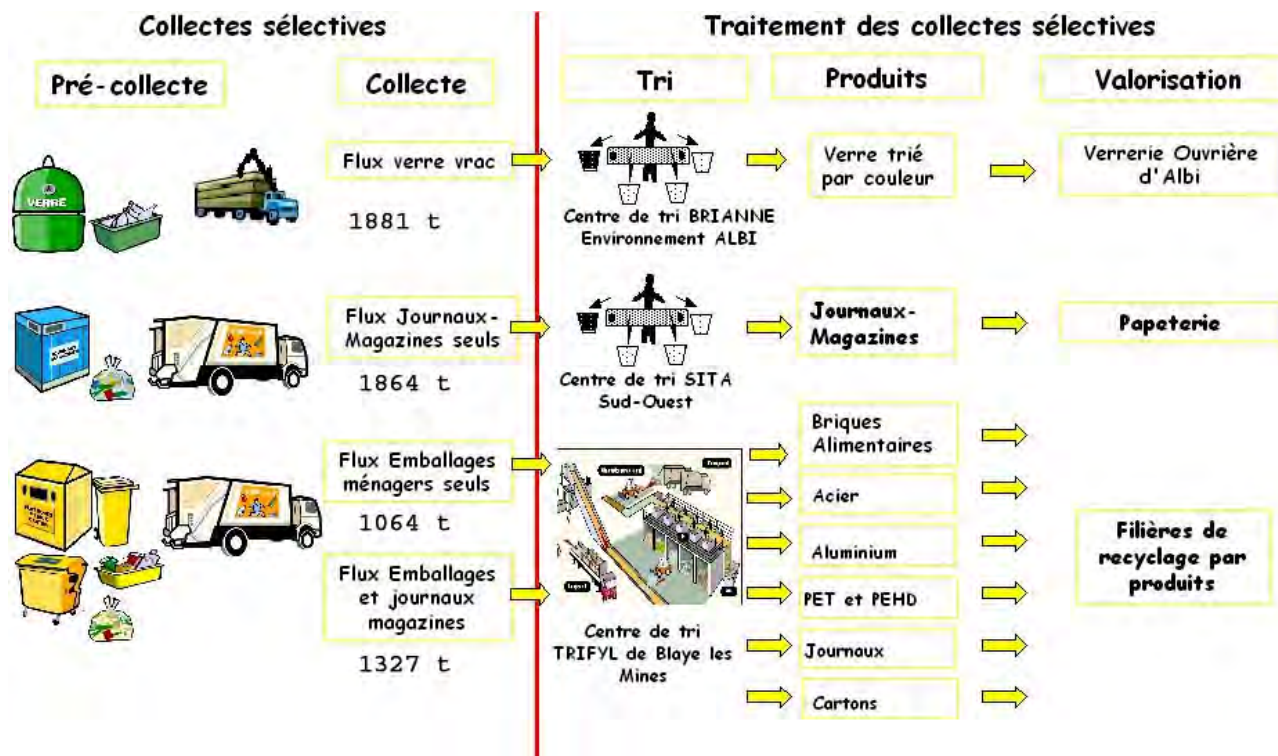
5. ORGANISATION DU SERVICE PUBLIC 3.3 /10

5.1. Filière Emballages ménagers

Introduction

La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois réalise les collectes sélectives hors verre en régie auprès de 91% de la population ; les 9% restant sont en prestations de service avec une entreprise. Le verre est collecté en prestations de services à travers trois opérateurs : deux entreprises privées et le S.I.T.O.M.A..

III.3.1. Organisation de la filière des emballages ménagers



III.3.2. Modalité d'organisation de la collecte des emballages ménagers

	Secteurs	Flux verre				Flux JRM seuls (journaux, magazines)				Flux EMR seuls (emballages)				Flux EMR avec JMR (journaux + emballages)			
		Modalités de collecte				Modalités de collecte				Modalités de collecte				Modalités de collecte			
		Modes	Cont.	Fréq.	Jour	Modes	Cont.	Fréq.	Jour	Modes	Cont.	Fréq.	Jour	Modes	Cont.	Fréq.	Jour
Zone A	Centre ville	AV	Conteneur	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	PAP	Sac jaune	1	J
	Extérieurs	AV	Conteneur	-	-	PAP	Sac bleu	1	L-Ma-M-J-V-S	PAP	Sac jaune	1	L-Ma-M-J-V-S	-	-	-	-
Zone B	Zone B1	AV	Conteneur	-	-	PAP	Sac bleu	0,5	M - V	PAP	Sac jaune	0,5	M - V	-	-	-	-
	Zone B2	AV	Conteneur	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	PAP	Sac jaune	1	M - J - V
Zone C		PAP	Caissette	1	L - Ma - J - V	-	-	-	-	-	-	-	-	PAP	Caissette	1	L - Ma - J - V

Un peu plus de 91% du verre est en apport volontaire et seulement 9% sont en collecte porte à porte fréquence hebdomadaire.

60% de la population est en collectes sélectives bi-flux porte à porte fréquence hebdomadaire et 7% en fréquence bimensuelle. 33% de la population est en collectes sélectives mono-flux porte à porte fréquence hebdomadaire ;

Filière Emballages ménagers

Particularités et évolutions :

L'installation de dispositifs de collecte des EMR et JRM en conteneurs de regroupement enterrés ou semi-enterrés se poursuit. La tendance est à ces derniers, y compris en domaine privé. Pratiques et moins onéreux, ils conviennent pour tous les flux des gros producteurs, l'habitat vertical, résidences, campus...

Au 31 décembre 2009, le territoire compte 81 équipements de regroupement répartis de la façon suivante :

- EMR et JRM : 13 enterrés et 5 semi-enterrés soit 18 unités en tout ;
- Verre : 20 grands volumes enterrés et 3 semi-enterrés soit 23 ;
- OMR : 34 enterrés dont 9 grands volumes et 6 semi-enterrés soit 40 unités au total.



Conteneurs semi-enterrés avec OMR
EMAC - Résidence Gambetta ALBI

III.3.4. Données sur les collectes des emballages ménagers

	Habitants desservis	Mode de collecte	Tonnages en sortie année n	Ratio par habitant (kg/hab/an)	% n/n-1	Fourchette nationale ratio collecte	Distance parcourue (km)	Ratio efficacité / Transport (kg/km)
Flux 1 Verre AV	71 464	AV	1 649	23	-13%	25	27 923	59
Flux 2 Verre PàP	7 424	PàP	232	31	20%	32	17 472	13
Flux 3 JRM seuls	55 465	PàP	1 731	31	-16%	AV : 16 PàP : 25	68 614	60
Flux 3 EMR seuls	55 465	PàP	1 064	19	-17%	AV : 8 PàP : 16		
Flux 4 ERM plus JRM	23 423	PàP	1 327	57	+2 %	AV : 24 PàP : 41		
Total	78 888	-	6 003	-	-	AV : 34-64 PàP : 61-98	114 009	53

* kilométrage estimé

Le verre :

Globalement le tonnage de verre total diminue de 4 % ; la baisse sur les quantités en apport volontaire se confirme. Cela conforte la nécessité de poursuivre la densification du réseau des Points d'Apport Volontaire et le développement des colonnes enterrées en centre ville et centres bourgs, et sans doute des efforts en matière de communication sur un matériau dont on croyait que le recyclage était rentré dans les moeurs.

Les journaux, magazines et les emballages (JRM et EMR) :

Les tonnages de collecte sélective subissent une baisse de 5% comme sur l'ensemble des flux collectés ; la crise économique présente depuis la fin de l'année 2008 semble être une explication plausible à cette baisse généralisée qui est marquée sur l'ensemble des flux de collecte sélective.

Cela est confirmé par les tendances similaires observées en 2009 dans les collectivités voisines.

III.3.5. Bennes de collectes sélectives



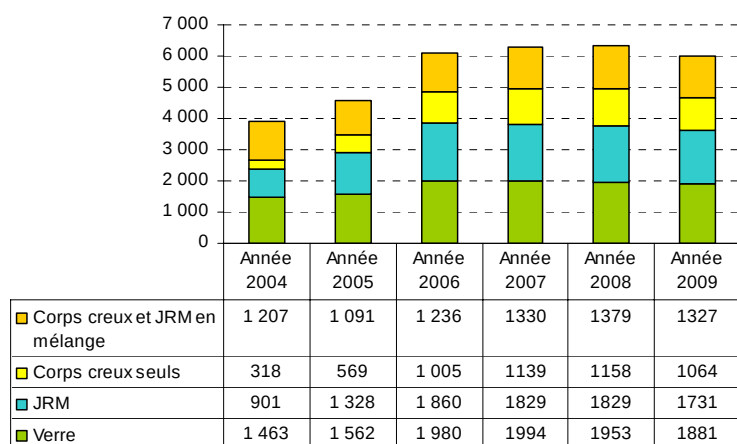
Pour assurer les collectes sélectives en bi-flux, la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois s'est dotée de deux bennes sélectives bi-compartmentées. Dans le contexte actuel, où 67% de la population est en collectes sélectives porte à porte bi-flux, ces deux véhicules tournent à plein temps sur 6 jours hebdomadaires.

Les collectes sélectives porte à porte mono-flux sont assurées avec des BOM classiques.

Le vidage des conteneurs de regroupement enterrés et semi-enterrés est assuré par le S.I.T.O.M.A. avec un camion type poly-benne avec grue de levage.

← Ci-contre, vidage d'un conteneur enterré

III.3.6. Evolution des performances des collectes sélectives



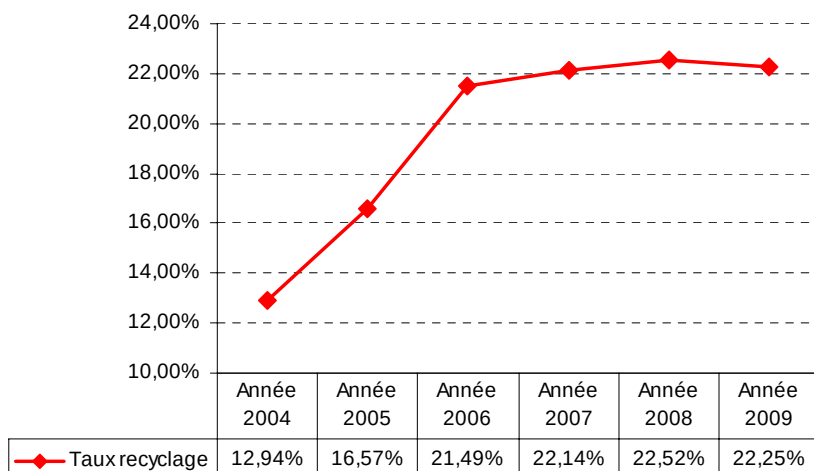
2007 est la 1^{ère} année complète ; le verre est stable, mais il y a des marges de progrès vus les services en place. Les JRM baissent car le porte à porte a remplacé les PAV. De fait, il y a progression pour les ERM seuls et le mono-flux.

2008 confirme le tassement des tonnages verre et donc la nécessité d'analyser le contexte en place. A contrario les autres ERM affichent 68T en plus. Les JRM sont stables.

2009 affiche un recul important en matière de tonnes collectées, l'impact de la crise économique se traduisant surtout par une baisse des emballages ménagers recyclables hors verre.

III.3.7. Taux de recyclage moyen d'emballages et papiers journaux

	Année 2004	Année 2005	Année 2006	Année 2007	Année 2008	Année 2009
Tonnages déchets ménagers et assimilés	30056	27465	28300	28421	28055	26975
Tonnages Emballages et papiers	3889	4550	6081	6292	6319	6003
Taux de recyclage	12,94%	16,57%	21,49%	22,14%	22,52%	22,25%



Ratios 2009

Gisement total des déchets ménagers	342 Kg/hab/an
Ratio Emballages et journaux triés	76 Kg/hab/an
Taux de recyclage	22,25 %

Faits significatifs

Le gisement total OMR plus sélectif baisse encore de 3,8 %, comme chaque année depuis 2007 mais d'une manière plus marquée en 2009.

Le taux de recyclage est quasi-stable en 2009 (-0,27%) 2009, en effet les tonnages sont à la baisse tant en ordures ménagères résiduelles qu'en collecte sélective. Ce fait confirme d'autant plus l'hypothèse de la crise économique comme principal facteur de la baisse des tonnages.

Introduction

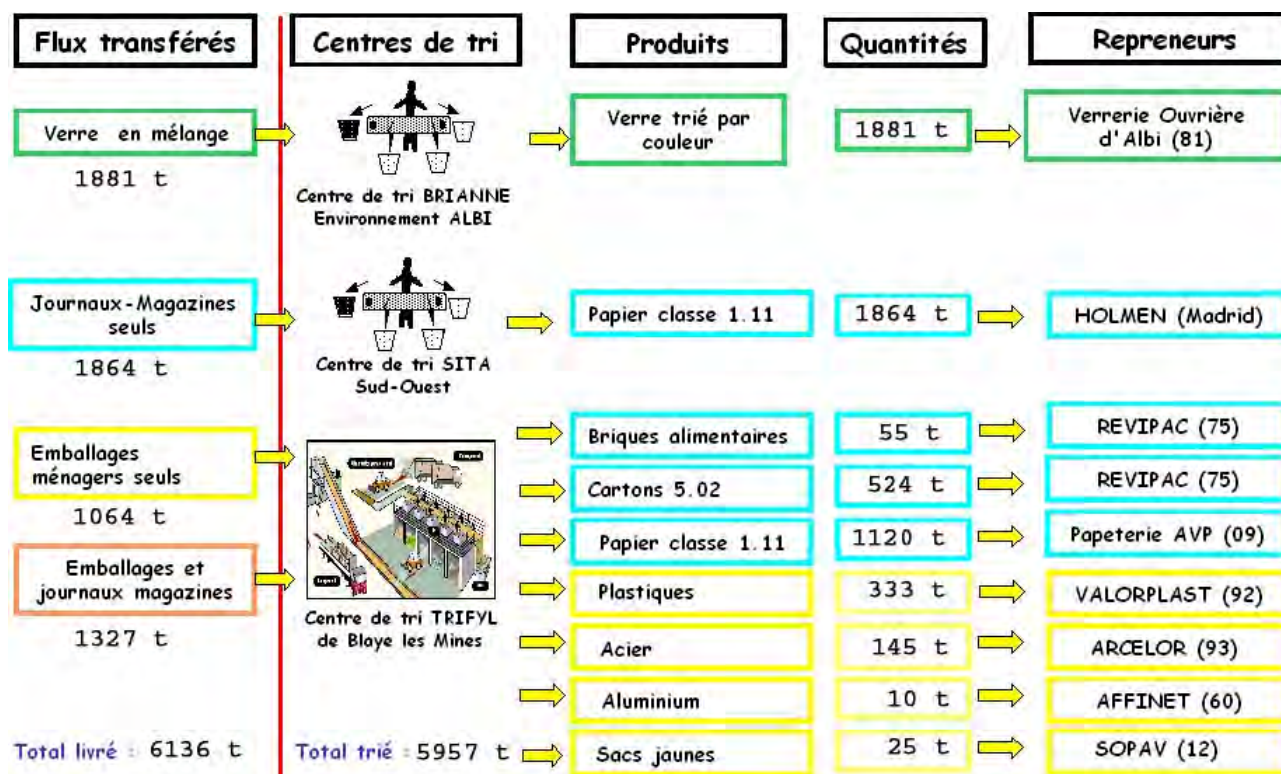
La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois assure le transport de ses collectes sélectives vers les différents centres de tri par l'intermédiaire du centre de transfert du S.I.T.O.M.A. installé sur le site du CSDU II d'ALBI – RANTEIL.

III.3.8. Fiche signalétique du centre de transfert

Centre de transfert ALBI - RANTEIL	
Maître d'ouvrage	S.I.T.O.M.A.
Exploitant	S.I.T.O.M.A.
Tonnages autorisés	10 000 T déchets ménagers 5 000T DIB
Part C2A	Les collectes sélectives C2A représentent 100% de l'activité
Technique utilisée	Déversement gravitaire sans compactage



III.3.9. Synoptique du tri et de la valorisation des collectes sélectives



III.3.11. Fiche signalétique du centre de tri de Blaye les Mines



Centre de tri de Blaye les Mines	
Maître d'ouvrage	TRIFYL
Exploitant	TRIFYL
Capacité	15 000 T/an
Caractéristiques techniques	Fosse, cabine de pré-tri, crible en étoile, électro-aimant, 2 lignes de tri, alvéoles de stockage, presse à balles et stockage des balles
Traitement des refus de tri	Enfouissement au CSDUII ALBI – Ranteil et CSDU II – Labessière Candeil

III.3.12. Données sur le tri des collectes sélectives

Tonnages C2A	Tonnages valorisés								Taux de refus moyen
Produits	Papier 1.11	Carton 5.02	Briques 5.03	Flaconnages plastiques	Acier	Aluminium	Verre	Recyclage sacs jaunes	
Centre de tri BRIANNE Environnement SAINT-JUERY (81)	-	-	-	-	-	-	1 881	-	0 %
centre de tri SITA SUD-OUEST (31)	1 864	-	-	-	-	-	-	-	0,00 %
Centre de tri TRIFYL BLAYE LES MINES (81)	1 120	524	55	333	145	10	-	25	19,02 %

Les 19,02 % de refus moyen correspondent à 519T au centre de tri de Blaye les Mines et sont calculés sur 2730 T entrantes facturées.

III.3.13. Particularités et évolutions

La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois développe les conteneurs enterrés et semi-enterrés pour la collecte du verre en apport volontaire. Ce mode de collecte donne de bonnes performances et la qualité du verre est excellente.

En attendant une généralisation du dispositif à la Zone C qui a encore le verre en collecte porte à porte, les conteneurs enterrés et semi-enterrés répondent au souci de propreté et d'aménagements de voies publiques des communes et ont aussi une bonne image auprès des usagers en termes de réduction des nuisances sonores.



Faits significatifs

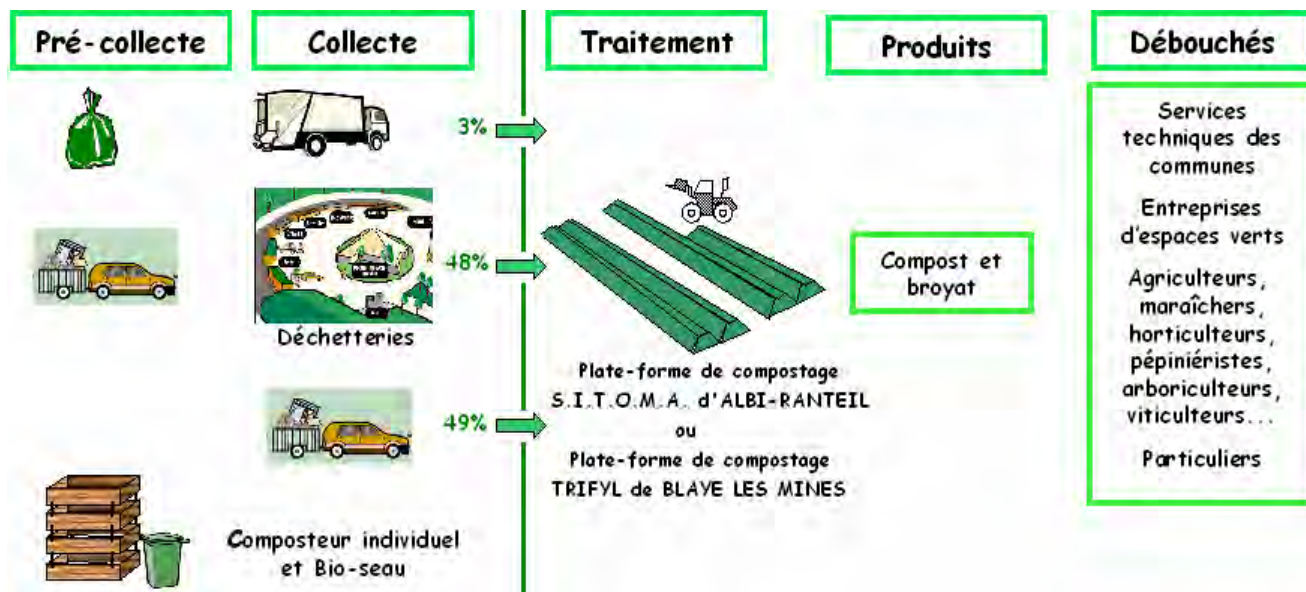
Les collectes sélectives ont une qualité globale en baisse ; les caractérisations sont réalisées, suivant les protocoles ECO-EMBALLAGES, sur trois flux en entrée du centre de tri TRIFYL de Blaye les Mines :

1. Les EMR issus du bi-flux collecté par la régie de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois ;
2. Les EMR avec JRM du mono-flux de la régie de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois ;
3. Les ERM avec JRM collectés par l'entreprise privée ;

Introduction

La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois réalise une collecte de déchets verts en porte à porte sur ALBI sur appel auprès des personnes à mobilité réduite. Ce service est en régie. La population de tout le territoire peut aussi déposer les déchets verts dans trois déchetteries et accéder à la plate-forme de compostage S.I.T.O.M.A. d'ALBI-RANTEIL. TRIFYL dispose aussi du même équipement, sur BLAYE LES MINES, qui reçoit, entre autres, les déchets verts provenant de la déchetterie de SAINT-JUERY. Enfin, la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois continue de développer le compostage individuel.

III.4.1. Organisation de la filière des bio-déchets



III.4.2. Fiche signalétique de la plate-forme de compostage d'ALBI-RANTEIL

Plate-forme de compostage d'ALBI - RANTEIL	
Maître d'ouvrage	S.I.T.O.M.A.
Exploitant	S.I.T.O.M.A.
Tonnages autorisés	10 000 T
Tonnage traité 2009	5 273 T
Part C2A ménages	58 %
Technique utilisée	Broyage, compostage en andains, criblage



Particularités et évolutions

La fréquentation de la compostière d'ALBI-RANTEIL, baisse de 2,44%. La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois représente 99% avec 26 156 entrées en 2009. La production des ménages est de 3 078 T et baisse de 11 % sur l'apport volontaire.

Le développement du compostage individuel, qui capte les petites quantités de déchets de jardins et évite des déplacements, explique ces baisses.

Le tonnage de déchets verts admis, toutes origines confondues, baisse de 3,5 % par rapport à 2008.



En 2009, 344 foyers supplémentaires ont été dotés d'un silo de compostage individuel et d'un bio-seau de pré-collecte ;

Introduction

La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois dispose de trois déchetteries sises sur son territoire ; la déchetterie de Gaillaguès au Nord et de Ranteil au Sud sont gérées par le S.I.T.O.M.A. et la déchetterie de Saint-Juéry à l'Est est gérée par TRIFYL.

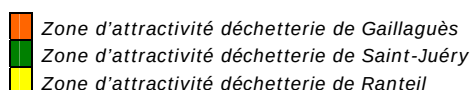


La déchetterie de SAINT-JUÉRY dessert les habitants situés à l'Est de l'agglomération et correspondant à 17 % de la population ;

La déchetterie de Gaillaguès reçoit les habitants majoritaires d'ALBI, plus LESCURE et CASTELNAU DE LEVIS, soit 48% de la population ;

La déchetterie de Ranteil draine un périmètre Ouest, Sud et Sud-Est équivalent à 35% de la population ;

La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois représente, par ailleurs, 98% de la fréquentation des déchetteries de Ranteil et Gaillaguès ;



III.5.1. Organisation des filières des déchetteries

Collecte	Produits acceptés	Repreneurs	Traitement
 Collecte porte à porte sur rendez-vous Déchets verts et encombrants	Tout venant : 1542 t	S.I.T.O.M.A.	Enfouissement
	Gravats : 1697 t	Albi Remblais Recyclage	Recyclage
	Ferrailles : 635 t	BRIANNE Environnement et DECONS (81)	Tri et recyclage
	Cartons : 194 t	SITA Sud-Ouest (31)	Recyclage
 Apports en déchetteries	Déchets verts : 1546 t	S.I.T.O.M.A.	Plate-forme de compostage ALBI - RANTEIL
	Bois : 760 t	SEVDB (81)	Tri et valorisation
	Textile : 17 t	Le Relais 81 Mazamet	Tri et recyclage
	Huiles : 16 t	SUD REUPERATION (81)	Recyclage ou valorisation
	DEEE : 433 t	OCAD3E	Démontage et Valorisation
	Piles : 5 t	ACCORD Environnement	Recyclage
	Batteries : 19 t	BRIANNE Environnement et ATOUT FER Saint-Juéry	Recyclage
	DMS et emballages souillés : 134 t	TRIADIS SERVICE (31)	Traitement et incinération

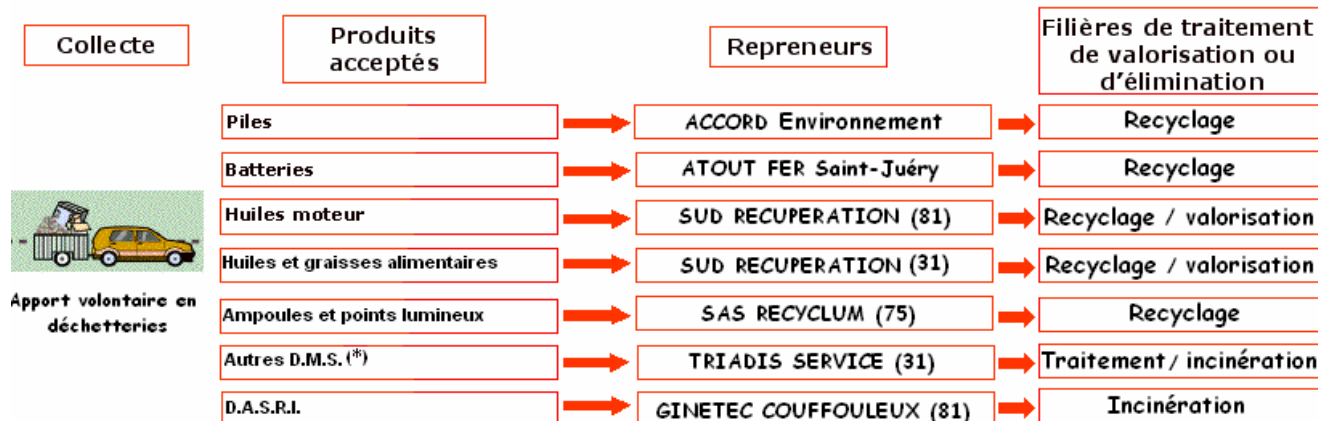
Ce synoptique concerne les déchetteries S.I.T.O.M.A. de Ranteil et Gaillaguès ; l'unité de Saint-Juéry fait partie du réseau des 23 déchetteries gérées par TRIFYL qui ne détaille pas, à ce jour, ses données.

Les deux déchetteries S.I.T.O.M.A. ont reçu 7 283T de déchets des ménages, soit 244T en moins qu'en 2008. Le ratio passe de 95 à 92 Kg/hab./an, le ratio de la part valorisée hors gravats passant de 50 à 51 Kg/hab./an.

Introduction

La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois est statutairement compétente, depuis sa création, sur le volet environnement et santé avec le transfert du service Communal Hygiène et Santé initialement territorialisé à la commune d'ALBI. C'est par ce biais, sur son budget général, que la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois a pris en charge la collecte et le traitement des D.A.S.R.I. des patients en auto-traitement. Ces D.A.S.R.I. sont incinérés dans l'unité de valorisation énergétique de MONTAUBAN (82).

III.6.1. Organisation de la filière des déchets dangereux des ménages



(*) Acides, bases, produits phytosanitaires, colles, vernis, peintures, solvants, diluants, leurs emballages, produits pâteux ou solides non réactifs, produits inconnus, aérosols autres que ménagers ou d'hygiène ;

III.6.2. Tonnages et repreneurs des déchets dangereux

Déchets dangereux	Repreneurs	Tonnages expédiés année n	Ratio par habitant (Kg/hab./an)	Tonnages expédiés année n-1	Variation n/n-1
Piles	ACCOR Environnement	5,04	0,0756	4,692	+7%
Batteries	ATOUTFER (81)	18,95	0,159	9,860	+ 92%
Huiles moteurs usagées	SUD RECUPERATION (81)	15,9	0,087	5,400	+194%
Huiles et graisses alimentaires	SUD RECUPERATION SAS (31)	2,6	0,044	2,700	-4%
Ampoules et points lumineux	SAS RECYCLUM (75)	0,72	0,021	1,278	-28%
Autres D.M.S.	TRIADIS SERVICE (31)	134,43	1,758	109	+23%
D.A.S.R.I.	GENITEC 81800 COUFFOULEUX	0,82	0,011	0,692	+18%
TOTAL		178,46	2,26	133,622	+34%

La collecte en déchetteries et le traitement des déchets dangereux présentant un risque pour l'environnement, les biens et les personnes sont assurés par le S.I.T.O.M.A.

Le ratio par habitant et par an augmente légèrement en 2009 passant de 2,16 à 2,26 kg/hab./an malgré une hausse des tonnages globaux de 45 tonnes atténuées par la correction apportée par la base totale de population.

Evolution

La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois a financé les points de dépôt D.A.S.R.I. des deux déchetteries S.I.T.O.M.A. dans le respect de la réglementation et formé les personnels.

Elle assure aussi l'approvisionnement des pharmacies de son territoire en boîtes à D.A.S.R.I. destinées aux patients en auto-traitement et tient un registre de retrait. Elle gère la mise à disposition des collecteurs individuels et conteneurs de conditionnement des points de dépôt des déchetteries.

La communication a été réalisée avec des aides de la D.D.A.S.S. et de l'ADEME. Pour le fonctionnement, le service est assuré en partenariat avec TRIFYL et est soutenu par le Conseil Général.

Ci-contre l'affichage sur les armoires D.A.S.R.I. →

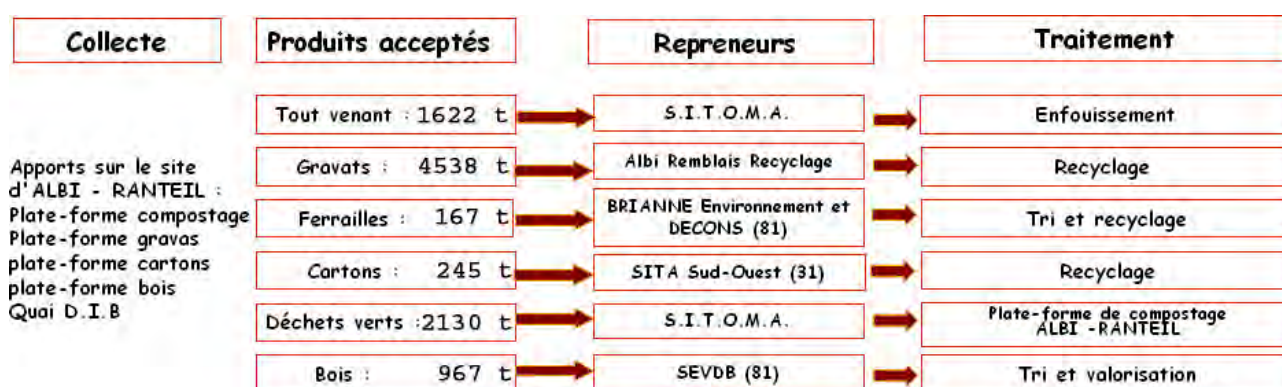


Introduction

Par l'intermédiaire de plates-formes spécifiques et d'un quai D.I.B. le S.I.T.O.M.A. reçoit sur le site de RANTEIL des déchets des activités du territoire de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois. Ces dispositifs sont une alternative, d'une part, pour les entreprises, qui mettent en place progressivement leurs propres filières directes de reprise / valorisation et, d'autre part, pour les petites entreprises, les artisans et autres petits commerces, producteurs de déchets en faibles quantités, mais supérieures à 1 100L/semaine, qui ne peuvent pas être collectés par les circuits habituels des ménages.

Le tissu économique de l'agglomération, riche de PME et PMI ainsi que d'activités individuelles, est le pourvoyeur largement majoritaire des apports de déchets non ménagers sur les installations du S.I.T.O.M.A. sur le site d'ALBI – RANTEIL ;

III.5.1. Organisation des filières des déchets non ménagers



Les déchets des professionnels reçus sur le site d'ALBI – RANTEIL en 2009 représentent en tout 8 669 T soit une baisse de 5 % par rapport à l'année précédente. Le tout venant enfoui, avec 1 622 T, augmente de 6 %. Néanmoins, la valorisation totale atteint 81%.

Evolutions :

Les quantités, tous produits confondus, sont en baisse. Néanmoins, il y a des variations en fonction de la nature des produits. La baisse affecte surtout les déchets valorisables, comme en déchetteries. Toutefois, la tarification étant dissuasive, la valorisation est toujours encouragée.



Bas du quai D.I.B.

i En 2009 comme en 2008, la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois s'est associée à la collecte des plastiques agricoles réalisée par la Fédération des CUMA du Tarn. 12,35 T ont été ainsi récupérées sur le territoire communautaire (Albi et St-Juéry).

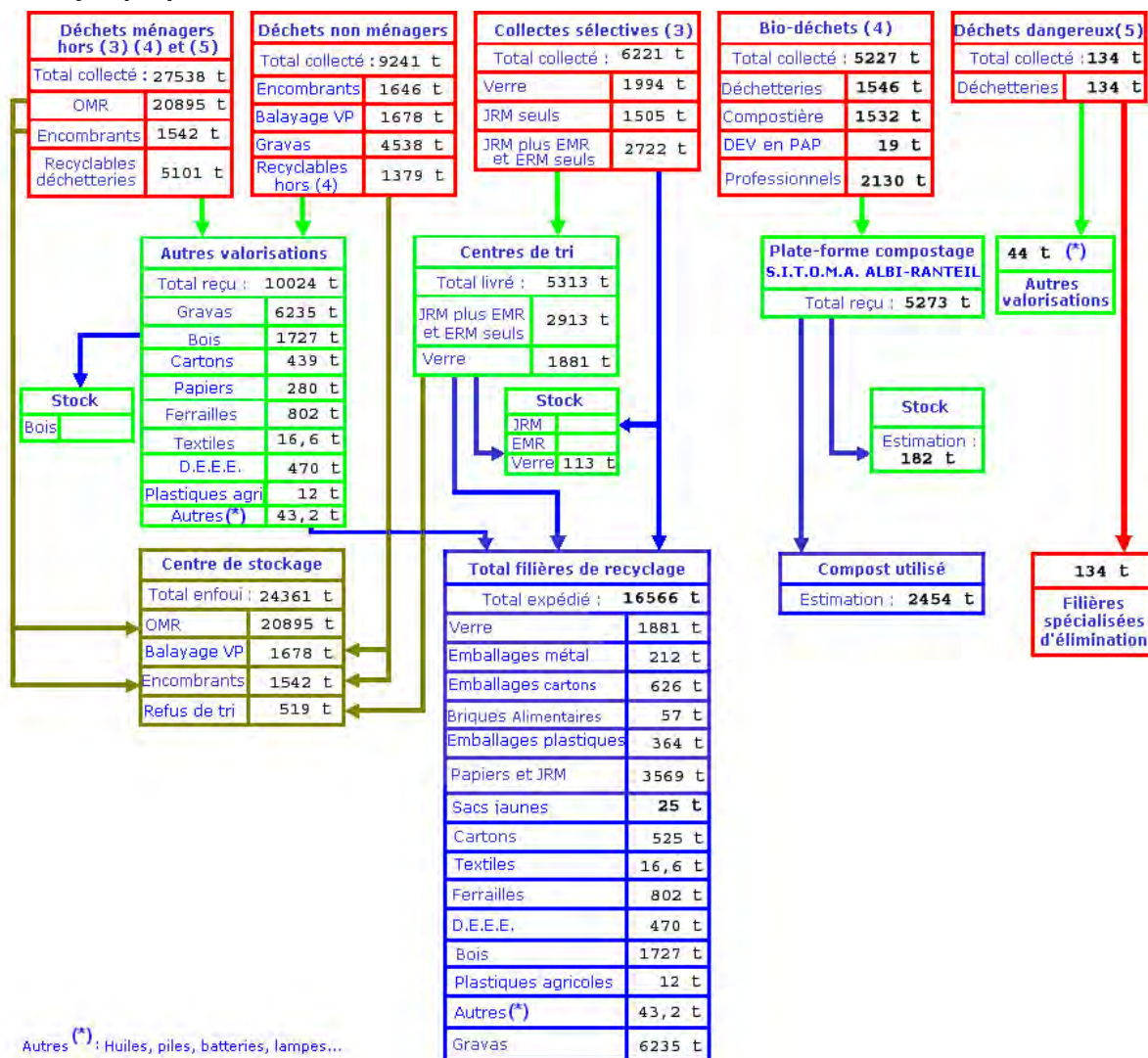


Conditionnement en balles rondes avant transport et retraitement (photo Fédération des CUMA du Tarn)

Introduction

Le synoptique de synthèse ci-dessous présente un bilan de tous les déchets par flux, origine, en collecte et traitement et dont la production est imputable au territoire de l'agglomération.

III.7.1. Synoptique de la collecte et du traitement des déchets



III.7.2. Répartition des tonnages et origine des déchets du territoire

Pop	Déchets collectés	Tonnages Année n	% /total	kg/hab.
78 888	OMR	20972 T	45 %	266
	Verre	1 881 T	4 %	24
65 341	JRM plus EMR	4 255 T	8,9 %	52
	Déchets verts des ménages	3 097 T	6,7%	63
	Recyclables ménages en déchetteries	5 101 T	10,9 %	78
	Encombrants déchetteries et PAP	1 568 T	3,4 %	24
	Déchets dangereux	178 T	0,4 %	3
	Déchets non ménagers	8 669 T	18,6 %	133
	Total des tonnages collectés	45 721 T	100 %	726

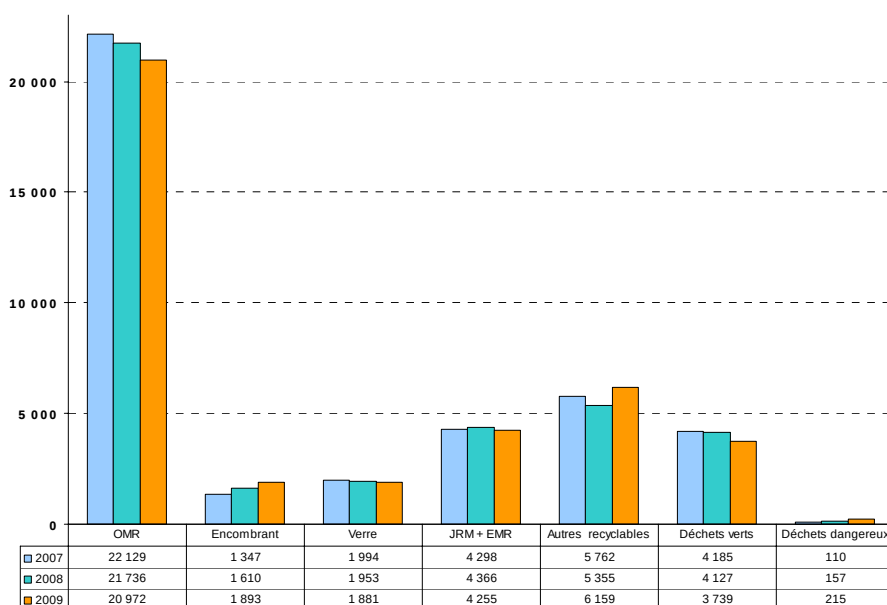
Il faut ajouter ici les déchets des ménages reçus à la déchetterie de SAINT-JUERY. Sur la base des ratios déchetteries et DIB S.I.T.O.M.A. l'estimation est de **1 707 T** et de **1 488 T** pour les déchets non ménagers : soit **3 195 T** traitées par TRIFYL.

Ainsi avec **38 759 T** les ménages font 79 % du total imputable au territoire soit 491 Kg/hab./an dont 69 % collectés en porte à porte. Pour 2009, la baisse des déchets produits par les ménages est de 545 T soit 6,9 Kg/hab. L'ensemble des déchets baisse de 4547 T dont 3253 T de déchets non ménagers et 1294 T de déchets ménagers.

III.7.3. Répartition des modes de collecte des déchets

Type déchets	OMR	Verre	JRM et ERM	Déchets verts	Autres déchets valorisables	Encombrants	Déchets dangereux	Total
Modes de collecte	Porte à porte	Apport volontaire et porte à porte	Porte à porte et apport volontaire	Porte à porte Déchetteries Compostière	Déchetteries	Déchetteries et porte à porte	Déchetteries	Tous modes confondus
Tonnages totaux collectés	20 972	1 881	4 255	3 097 plus 642T ^(*)	5 101 plus 1058T ^(*)	1 568 plus 325T ^(*)	178 plus 37T ^(*)	39 114
Part / total	53,6 %	4,8 %	10,9 %	9,6 %	15,8 %	4,8 %	0,5 %	100,00 %

(*) Ventilation des 1 783 T estimées des ménages reçues à la déchetterie de SAINT-JUERY et traitées par TRIFYL ;



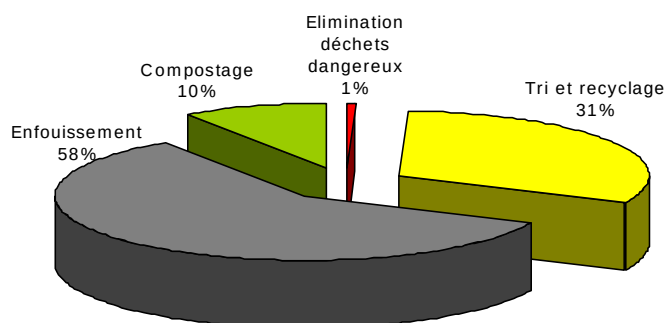
Constat et évolutions

Le graphique ci-contre est établi entre 2007 et 2009 prenant en compte tous les déchets produits par les ménages, pour tout le territoire de l'agglomération et collectés en porte à porte et en apport volontaire, avec les moyens de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois et par le biais des déchetteries S.I.T.O.M.A. et TRIFYL.

Ce comparatif, traduisant une baisse de 323T sur le total 2009 par rapport à 2008, confirme la tendance globale à la baisse des déchets des ménages.

III.7.3. Répartition des modes de traitement des déchets

Type déchets	OM résiduelles	Verre	JRM seuls	EMR seuls	JRM + EMR	Déchets verts	Encombrants	Autres valorisables	Déchets dangereux	Totaux
Nature du traitement	Enfouissement	Tri et recyclage	Tri et recyclage	Tri et recyclage	Tri et recyclage	Compostage	Enfouissement	Tri et recyclage	Elimination ou recyclage	-
Tonnages totaux collectés	20972	1 881	1864	1 064	1 327	3 739	1 893	6159	215	39 114
Tonnages dirigés vers une filière de valorisation	0	1 881	1 864	1 064	1 327	3 739	0	6159	53	16 087
Taux de collecte en vue d'une valorisation	41,13 %	Les gravats sont intégrés car effectivement dirigés et retraités sur une plate-forme de réemploi.								



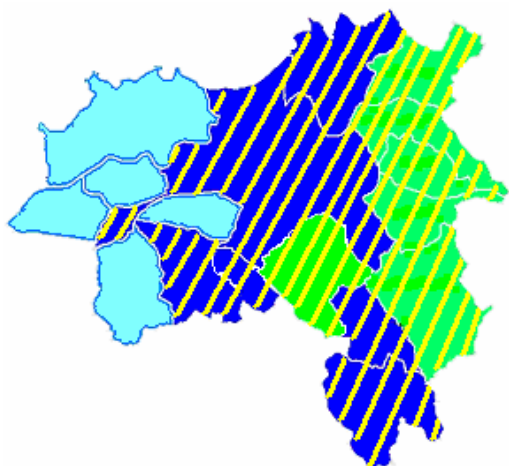
Constat et évolutions

Avec 41,13%, le taux de collecte en vue d'une valorisation reste stable entre 2008 et 2009, confirmant ainsi que la maîtrise de l'enfouissement et la gestion raisonnée des déchets passent par le développement de traitements alternatifs respectueux de l'environnement et faisant l'économie de matières premières et d'espace.

Introduction

La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois assure la collecte des ordures ménagères résiduelles et les collectes sélectives, le transfert, le traitement et le tri à travers sa régie directe plus deux opérateurs publics et deux entreprises privées.

IV.1. Modalités d'exploitation du service public d'élimination des déchets



Collectes COVED Verre SITOMA Verre CARCANO Collectes Régie C2A

Régie C2A	Collecte des ordures ménagères résiduelles
	Collectes sélectives JRM et EMR hors verre
COVED-Midi Atlantique	Collecte des ordures ménagères résiduelles
	Collectes sélectives JRM et EMR
	Collecte du verre en porte à porte
Ets. Pierre CARCANO	Collecte du verre en apport volontaire
SITOMA	Exploitant CSDUI ALBI - RANTEIL
	Exploitant centre de transfert ALBI - RANTEIL
	Exploitant déchetteries Ranteil et Gaillaguès
	Exploitant plate-forme compostage ALBI - RANTEIL
	Transfert des collectes sélectives
TRIFYL	Collecte du verre en apport volontaire
	Exploitant du centre de tri de Blaye les Mines
	Exploitant de la déchetterie de Saint-Juéry

IV.2. Prestations en régie

Régies	Prestations	Population concernée
Régie C2A	Collecte des ordures ménagères résiduelles	91%
	Collectes sélectives JRM et EMR hors verre	91%
S.I.T.O.M.A.	Exploitant CSDUI ALBI - RANTEIL	100%
	Exploitant centre de transferts ALBI - RANTEIL	100%
	Exploitant déchetteries Ranteil et Gaillaguès	84%
	Exploitant plate-forme compostage ALBI - RANTEIL	100%
	Enfouissement ordures ménagères déchets assimilés	100%
	Transfert des collectes sélectives	100%
	Collecte du verre en apport volontaire	78%
TRIFYL	Exploitant du centre de tri de Blaye les Mines	100%
	Exploitant de la déchetterie de Saint-Juéry	16%

Constat et évolutions

Avec 100% de l'enfouissement, du transfert, des déchetteries et du tri assurés par la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois, le S.I.T.O.M.A. ou TRIFYL les prestations réalisées par des régies directes de services publics sont majoritaires sur le territoire ;

IV.3. Les prestations rémunérées à des entreprises privées sous contrats

Entreprises	Groupe affilié	Nature des prestations	Type de contrat	Durée et Echéance	K€ TTC par an	Evolution n/n-1
COVED-Midi Atlantique	SAUR	Collectes en porte à porte : • Ordures ménagères résiduelles • Collectes sélectives JRM et EMR • Collecte du verre	Marché public de prestations de services	Annuel Fin au 31/07/2010	311	11 %
Ets. CARCANO	opérateur indépendant	Collecte du verre en apport volontaire	Marché public de prestations de services	Annuel Fin au 06/07/2010	20	-
MALET COLAS		Installation équipements enterrés	Marché public de prestations de services		46	-

Constat et évolutions

La révision des prix du marché de la collecte sur la zone C produit une hausse du coût de collecte. L'optimisation prévue en 2010 viendra alléger ce poste.

Introduction

La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois dispose de fournisseurs sous contrats pour pourvoir à ses besoins en équipements de collectes.

Ces différents marchés ainsi que les dispositions du Code des Marchés Publics en matière de commande publique pour de faibles montants permettent d'assurer la mise en place rapide des contenants notamment.

Des marchés de longue durée sont également conclus pour assurer la mise en place d'équipements suivant un programme pluriannuel.

IV.4. Les principales fournitures rémunérées à des entreprises privées sous contrats

Nom de l'entreprise	Groupe affilié	Nature prestation	Type de contrat et durée	Montant en K€ TTC
CITEC ENVIRONNEMENT 31 rue des Hautes Pâtures 92737 NANTERRE CEDEX	CITEC	Fourniture de contenants rigides pour la collecte des ordures ménagères et la collecte sélective	Marché annuel à bon de commande renouvelable 3 fois	67,13
PTL (PLASTIQUE ET TISSAGES DE LUNERAY) avenue des Canadiens BP n° 3 78860 OUVILLE LA RIVIERE	S.A.S.U.	Fourniture de contenants souples pour la collecte des ordures ménagères et la collecte sélective	Marché à bon de commande sur 4 ans	113,00
BIHR ENVIRONNEMENT		Abris conteneurs	Hors marché	11,50
PLASTIC OMNIUM systèmes urbains / TEMACO 328, avenue de Fronton 31200 TOULOUSE	PLASTIC OMNIUM	Fourniture d'équipements enterrés de collecte en apport volontaire	Marché annuel à bon de commande renouvelable 3 fois	108,28
		Fourniture de contenants rigides pour la collecte des ordures ménagères et la collecte sélective	Marché à bon de commande sur 4 ans	13,68

Constat et évolutions

La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois continue ses efforts en 2009 sur le développement des équipements enterrés de collectes avec des dépenses à hauteur de 108 280 € en équipements soit 18 points d'apport volontaire enterrés réalisés en 2009 (5 sur Albi, 3 sur Saint-Juéry, 6 sur Arthès et 4 à Castelnau de Levis).

L'effort de conteneurisation destiné à uniformiser les modes de collecte, se poursuit en attendant la dernière tranche concernant la zone C qui se réalisera en 2010.

Introduction

Les investissements 2009 ont concerné trois aspects :

- La poursuite de la conteneurisation et le renouvellement de contenants ;
- La continuité de la mise en place d'équipements enterrés ;
- Le maintien en état du parc des bennes à ordures ménagères.

V.1. Principaux investissements

Nature de l'investissement	Montants en K€ TTC	Répartition en %
Achat de contenants de collectes	81	25 %
Grosses réparation Bennes de collectes	131	41%
Equipement enterrés de collectes	108	34%
Total	320	100 %

En 2009, les investissements majeurs portent sur les grosses réparations affectant les bennes à ordures ménagères dont l'âge moyen avoisine 12 ans.

Les équipements enterrés sont aussi un axe fort d'investissement de la collectivité en 2009 avec un programme d'équipement poursuivi.

L'engagement du renouvellement des bennes est repoussé à 2010.

V.2. Coût et financement du service

Les budgets déchets de la Communauté d'Agglomération sont en comptabilité M14 non assujetti à la T.V.A. et avec récupération du F.C.T.V.A. ; il en est de même pour l'opérateur S.I.T.O.M.A.. Ces coûts sont donc donnés nets sans T.V.A. ajoutée ou à retrancher. Les coûts des deux opérateurs privés et de TRIFYL sont avec T.V.A. 5,5%. Les sacs sont avec T.V.A. 5,5% sauf les biodégradables qui sont à 19,6%.

Les contenants sont amortis sur 5 ou 7 ans ; les véhicules sur 10 ans. Ces amortissements sont pris en compte. La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois n'amortit pas les locaux et terrains qui ont été mis à disposition pour l'exercice de la compétence par les communes. Néanmoins, il a été procédé à une prise en compte plus exhaustive des charges structurelles à rattacher (services fonctionnels, élu...).

Néanmoins, le tableau ci-après est réalisé avec les données du Compte Administratif de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois et de « L'état de répartition de la TEOM-Section de fonctionnement »

Indicateurs économiques collecte et traitement

	en K€	en €/hab
Charges collectes et traitements (coût complet T.T.C.)	6 224	79
Recettes industrielles : vente matériaux, compost, énergie...	174	2,2
Coût technique du service	6 050	77
Soutiens des sociétés agréées : Eco-Emballages, Adelphi...	350	4,4
Pénalités et débits sur investissements	5	0,6
Coût total du service à la charge de la C2A (coût partagé T.T.C.)	5 695	72

Constat et évolutions

Les recettes et soutiens 2009 couvrent 8 % des charges contre 13% en 2008. La charge totale augmente de 0,5% et la charge nette de 6,7% au final traduisant une nouvelle baisse des recettes en 2009.

Coût complet par zone		Coût OMR en K€	Coût sélectif en K€	Amortis.	Total charges	Recettes par zone	Coût à charge	€/hab.
Territoire	Opérateurs							
Zone A	Régie C2A S.I.T.O.M.A. TRIFYL SITA SUD-OUEST	2369,18	1262,03	341,55	3972,76	330,07	3642,69	75
Zone B	Régie C2A S.I.T.O.M.A. TRIFYL SITA SUD-OUEST CARCANO	988,62	545,77	127,56	1661,95	150,68	1511,27	54,5
Zone C	COVED S.I.T.O.M.A. TRIFYL	364,96	211,36	13,54	589,86	49,05	540,81	73
Totaux		3722,77	2019,16	482,65	6224,58	529,81	5694,77	72

Mode de financement

	2008			2009		
			Ecart			Ecart
TEOM perçue des usagers	7 452K€	94€/hab.		7 865K€	100€/hab.	
Coût complet	6 190K€	78€/hab.	16€/hab.	6 224K€	79€/hab.	21€/hab.

Total rendu aux communes sur Attribution de Compensation : 21€/hab. en 2008 et 2008 (montant fixe).

Constat et évolutions

Le total TEOM croît de 5,5%, les autres recettes baissant de 35%. La collectivité dégage 523K€ soit 6,6 €/hab. du produit de la TEOM.

Politique et mesures mises en oeuvre

Au 1^{er} janvier 2008 un dispositif spécial intitulé « Opération D.A.S.R.I. » s'est mis en place avec la synergie des médecins et pharmaciens, des patients et des collectivités. L'objectif commun est de ne plus avoir d'aiguilles, sources d'accidents pour les agents de collecte et sur les chaînes de tri, dans OMR. Les D.A.S.R.I. produits par les patients en auto-traitement sont récupérés en déchetteries et sur des sites d'accueil.

Engagée au côté du Conseil Général du Tarn et de TRIFYL, la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois est un acteur actif de « l'opération D.A.S.R.I. » et un interlocuteur privilégié pour ses administrés.



VI.1. Collecte des D.A.S.R.I.



VI.2. Opération « KIT DE COMPOSTAGE »

La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois a poursuivi l'opération de mise à disposition de composteurs individuels démarrée en 2007.

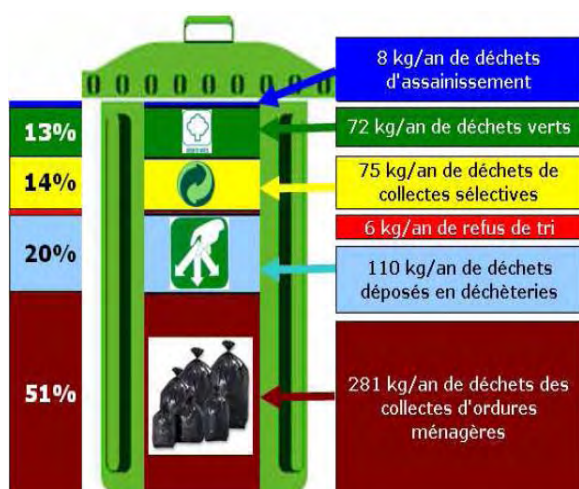
Ce renforcement du parc déjà en place permet de détourner effectivement de l'enfouissement une part croissante significative des bio-déchets et des déchets de jardin comme le montrent les résultats des pages précédentes sur les OMR et la plate-forme de compostage.

L'éducation reste un levier privilégié d'action et d'éducation pour la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois.

Les ambassadeurs maintiennent les interventions sur le tri et la sensibilisation à la problématique des déchets auprès des scolaires.



VI.3. Interventions dans les écoles



VI.4. Répartition des déchets ménagers du Tarn

Le bilan, effectué dans le cadre de la révision du Plan Départemental d'Élimination des Déchets Ménagers et Assimilés du Tarn (P.D.E.D.M.A. 81), donne 552Kg/hab./an en 2007 et projette 601Kg/hab./an en 2013 et 624Kg/hab./an en 2018.

Dans ce contexte, compte tenu des objectifs du GRENELLE de réduction des déchets résiduels et du sélectif provenant des ménages et assimilés, la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois entend participer à l'élaboration du Plan de Prévention des Déchets du Tarn qui doit suivre la révision du P.D.E.D.M.A.81. Son objectif est de définir ensuite ses propres mesures et de décliner les objectifs à l'échelle de son territoire à travers un programme local de réduction des déchets contractualisé avec l'A.D.E.M.E.

Introduction

La politique de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois en matière d'emploi est de privilégier les personnels permanents pour assurer le service. Les équipages sont composés d'un chauffeur et deux rippers, 14 bennes sortent quotidiennement. Pour garantir l'effectif minimum nécessaire la régie compte 3 agents temps pleins titulaires par équipages et un effectif de renouvellement de 12 personnes. Ainsi, le recours aux saisonniers ne se fait que pendant 10 semaines en période des congés estivaux.

VII.1. Caractéristiques des personnels collecte et traitement des déchets

Emplois 2009	EFFECTIFS	STATUT			
	Effectif au 31/12/2009	Titulaires	Contract. ETP	Emplois aidés	Salariés
TOTAL Emplois	67,3	61,3	5	1	28
Agent Collecte	41	35	5	1	
Mécanicien	1	1			
Chauffeur	13	13			
Agent polyvalent et lavage	3	3			
Ambassadeur du Tri	3	2			
Agent administratif	2	2			
Encadrement intermédiaire	2	2			
Cadres	2,3	2,3			
Saisonniers (10 semaines)	0				28

Observations

En 2009, l'effectif permanent a été renforcé par des contractuels représentant 5 Equivalents Temps Pleins sur l'année ; ces agents assurent les remplacements mais ont permis aussi la réorganisation et la communication en fin d'année sur les secteurs de collectes nouvellement conteneurisés.

Entre 2008 et 2009, la masse salariale totale progresse de 1 %.

VII.2. Mesures en faveur de l'hygiène et la sécurité

Les bennes sont équipées de systèmes performants de levage qui ont montré leur efficacité en terme de réduction de la pénibilité et donc des accidents de travail. La généralisation, à tout le territoire, de la conteneurisation est donc aussi une mesure de sécurisation de la manutention pour tous les rippers.

Les principales améliorations attendues résident néanmoins dans le renouvellement du parc des bennes à ordures ménagères qui doit apporter un confort et une sécurité accrue pour l'ensemble du personnel tout en permettant une productivité plus élevée.



Constat et évolutions

L'absentéisme total est de 10%, soit 21 jours/agent/an. La maladie ordinaire est majoritaire avec 14 jours/agent/an. Les accidents du travail ne représentent que 2 jours/agent/an.



Le coût des vêtements de travail s'élève à 350€/an ; y compris leur entretien.

Communication et relations usagers^{8/10}

Introduction

La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois a mis en place un numéro d'appel qui assure aux usagers des réponses rapides à leurs interrogations ; une main courante des demandes est tenue à jour et permet une gestion qualitative et quantitative des ces appels. Cela motive des décisions ciblées d'informations, articles et autres messages.

Le journal de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois, GRAND ALBIGEOIS, donne, à chaque parution, le baromètre du tri qui reflète directement les performances des usagers. Ces données sont aussi diffusées aux élus du bureau qui mesurent ainsi les retombées de leur politique.

En fonction des problématiques rencontrées et des éléments remontant du terrain, la communication va cibler des secteurs, certains publics ou des déchets en particuliers.



VIII.2.1. Exemple de communication ciblée

VIII.1. Principales actions 2009

Cibles	Actions de communication
Elus	Information régulière sur les résultats des collectes Travail en commission Préparation et approbation du Rapport annuel
Journaliste	Communiqués de presse, Droit de réponses
Administrés	GRAND ALBIGEOIS, baromètre du tri, Communication ciblée sur les bio-déchets et le compostage Ambassadeurs du tri intervenant sur les problèmes de qualité Remise de guides du tri
Scolaires	Interventions : - Compagnons du devoir (BEP/CAP, maçonnerie, menuiserie et mécanique) - Ecole de Puygouzon (du CE1 au CM2) - Collège Aristide Bruand Albi (6 ^{ème})



VIII.2.1. GRAND ALBIGEOIS : bulletin d'information de la population

Communication et relations usagers^{8/10}

VIII.2. Les supports de communication

Le site Web de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois : www.grand-albigeois.fr

BREVES communautaires ;

Guides du tri, calendriers de collecte, avis de passage ;

Communication ciblée ;

Dépliants du compostage individuel ;

Quatre numéros du GRAND ALBIGEOIS



VIII.2.1. Guide du tri



DECHETS MENAGERS

Le kit de compostage : best-seller de l'automne

Le service de Collecte des déchets ménagers vous présente le clou de sa collection automne hiver 2008 : le kit de compostage. Jardiniers amateurs : réservez le votre sans attendre, sinon...



Oui car, même si vous les trouvez très tendance, le kit de compostage n'est pas conçu pour décorer votre salon mais pour fabriquer, au fond de votre jardin, 400 ou 600 litres d'engrais naturel...

Avec le compost, tous gagnants !

Les français génèrent plus de 360 kg de déchets par an et par personne. On estime la production de fermentescibles (restes de cuisine) à 35 kg par habitant par an. Ce chiffre peut atteindre 180 kg si l'on y ajoute les déchets verts (taille des végétaux). Le compostage permet de réutiliser intelligemment tous ces résidus organiques. En incorporant l'humus obtenu, à l'issue d'un lent processus de fermentation, à la terre de ses plantes, le jardinier en améliore la fertilité, limite son recours à des engrais chimiques et son volume de déchets traités par la collectivité !

Attention série limitée

Sinon ? Il n'y en aura plus ! Pour cette 3^{ème} opération, l'agglomération commande 500 kits de compostage aux Ets Graffe, fabricant installé en Alsace. À la mi septembre, 300 étaient déjà réservés auprès des mairies par des propriétaires de jardin prévoyants !

Le composteur individuel a été pour moi une révélation ! Très pratique, compact, propre et efficace, il optimise la fabrication du compost ménager. A l'ombre du tilleul, il est intégré au jardin et toute la famille s'en sert. Je l'ai obtenu en 2002, le modèle était sans fond... ainsi il accueille chaque hiver une famille de hérissons qui doit apprécier ce gîte chaud et couvert ! Depuis que je fais mon compost, je n'achète aucun autre engrais. Au printemps, à la remise en état des plantations, j'utilise le compost grossier en couche de paillage de surface sur 10 à 20 cm d'épaisseur sur tous mes massifs, en fonction des végétaux en place. Il constitue une protection mécanique, hydrique et thermique du sol ; ce paillage limite les arrosages et le recours au binage, il réchauffe le sol au démarrage de la végétation et la protège contre des gelées tardives. Comme il fermente encore un peu à ce stade, il brûle les plantules de mauvaises herbes qui germent alors. Ensuite, il facilite l'arrachage des indésirables en empêchant leur enracinement profond. Au printemps suivant, je l'enfouis à la griffe ; il enrichit mon sol et l'allège en facilitant la circulation de l'eau et de l'air... Et je recommence le cycle ! Pour mes pots, bacs ou jardinières, je mélange 1/3 de compost tamisé à 2/3 de terre de jardin pour les nouvelles plantations ; en rempotage je mélange ? de compost au substrat sorti du pot. Pour le potager je vais jusqu'à 50% de compost mélangé au sol par bêche ou au motoculteur ; cette proportion est fonction des besoins de la plante légumière concernée et de mon assolement. Le compost est un amendement très riche, il ne faut pas l'utiliser pur ni le concentrer près des racines car il brûlera la plante. Quelles que soient les proportions il faut veiller à bien faire un mélange homogène à partir de résidus de petite taille. Je trouve l'idée du KIT avec un bio seau excellente ; on peut optimiser la récupération des déchets de cuisine ! Je n'en ai pas...

Danièle M.

Nb : Actuellement le bio seau ne peut être acheté séparément du composteur... à l'étude pour 2009.

VIII.2.2. Communication sur le compostage

Pourquoi ne pas consigner les bouteilles, comme autrefois ?

La distribution en grande surface notamment, n'est plus du tout adaptée à ce mode de valorisation. Le recyclage est la voie la plus sûre selon des critères sanitaires et économiques. Les filières de recyclage sont désormais très opérationnelles et bien entrées dans les mœurs.

Le chiffre

29 kg de verre collecté/an/habitant sur l'albigeois
En 2006, le syndicat départemental de valorisation des déchets du Lot enregistrait près de 46 kg/habitant !
Au niveau national 35 kg/an/habitant en porte à porte et 27,5 kg/an/habitant en apport volontaire (chiffre concernant le milieu semi urbain, c'est-à-dire un territoire semblable à l'agglomération albigeoise)

Allez on peut mieux faire, alors en compte sur vous !



Paroles de bêcheuse...



DECHETS MENAGERS

Préparer un été propre

Pour le service de Collecte des Déchets Ménagers de la Communauté d'agglomération, l'été aussi se prépare activement.

La poubelle est de la fête

Les responsables du service doivent adapter la collecte au calendrier culturel et sportif de l'albigeois. La réussite d'un événement passe aussi par la qualité de ses poubelles ! Toute notre équipe est mobilisée pour disposer des équipements spécifiques supplémentaires autour de la Cathédrale d'Albi lors du festival Pause Guitare ou sur les différents espaces des épreuves de l'Eurogym ou du Championnat de France d'athlétisme, pour ne citer que ces temps forts de l'été.

Pacte avec l'usager

Le bon déroulement de la collecte estivale repose aussi sur la participation de l'usager. Les manifestations et les jours fériés obligent en effet à modifier les horaires des 3 tournées du samedi au centre ville d'Albi. L'information a été transmise à chaque foyer concerné mi-juin. L'objectif principal est de ne pas encombrer inutilement la voie publique et de respecter les mesures d'hygiène... si importantes l'été !

Informations au 05 63 49 13 50

VIII.2.3. Communication collectes

VIII.2.4. Communication verre

VIII.2.5. Communication D.A.S.R.I.

Introduction

La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois s'est fixé comme objectifs d'adapter la collecte (contenants et fréquence) au type d'habitat desservi. L'objectif est d'offrir un service de qualité à tous les foyers en privilégiant l'optimisation technique, économique et du point de vue de la sécurité des biens et des personnes.

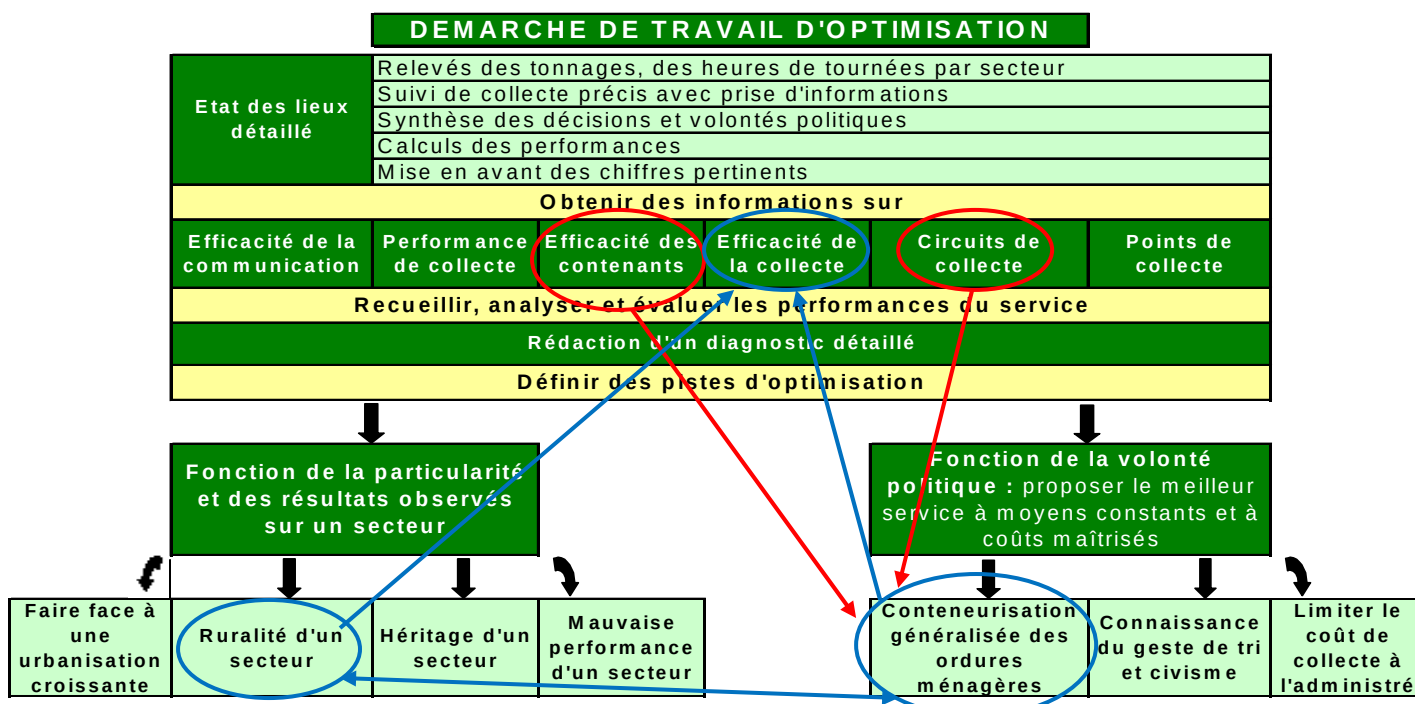
IX.1. Bilan des actions et événements principaux de l'année 2009

L'année 2009 confirme le déploiement de dispositifs de collecte évalués comme pertinents lors des études d'optimisation. C'est le cas de la conteneurisation et du développement contrôlé d'une part d'apport volontaire en renfort et complément du porte à porte dans le cadre de fréquences ramenées en collecte hebdomadaire par exemple. Notons que l'opération « KIT DE COMPOSTAGE » continue de trouver une adhésion importante auprès de la population et qu'elle est reconduite chaque année.

Les performances de tri stables, associées à des tonnages globaux en baisse ainsi des recettes amoindries (recettes matières et soutien à la tonne triée) font de l'année 2009 une période instable et de doute à l'instar de la situation économique.

Néanmoins, un élément de satisfaction réside dans la réduction globale des quantités de déchets collectés sur le territoire, qui tend à prouver qu'une politique de réduction des déchets à la source a tous son sens.

La démarche d'optimisation reste d'actualité et doit être pérenne, les éléments d'optimisation pouvant évoluer au gré du contexte technique, économique et humain.



IX.2. Synthétique de l'étude d'optimisation

Perspectives 2010

La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois prévoit :

- De réaliser et mettre en service la station de transfert à la fermeture du CSDU II d'ALBI-RANTEIL ;
- D'obtenir labellisation QUALITRI pour le service de Collecte ;
- D'engager la programmation du centre technique ;

Introduction

Communauté d'Agglomération de l'Albigeois

17 communes

78 888 habitants

32 324 logements

Territoire semi-urbain

208,85 Km²378 Habitants/Km²

14,56% d'habitat vertical (plus de 10 logements)

X.1. Les dispositifs de collecte

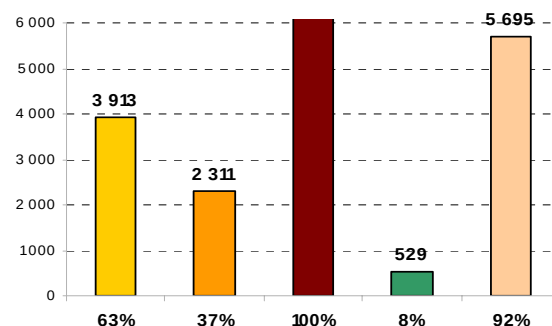
	Tous Déchets	OM résiduelles	Emballages et JRM	Bio-déchets ménagers	Autres Recyclables	Encombrants ménagers	Déchets Dangereux	Déchets non ménagers
Habitants desservis	78888	78888	78888	78888	78888	78888	78888	-
Modes de collecte		porte à porte	porte à porte et apport volontaire	3 déchèteries + composteurs + compostière + porte à porte	3 déchèteries	3 déchèteries + porte à porte	3 déchèteries	Quai DIB + plates-formes
Fréquence de collecte		C1, C2 et C5 centre ville ALBI	C 0,5 ou C1	-	-	-	-	-
Contenants		Sac et bac	Sac, bac, caissette	-	-	-	-	-
Tonnages collectés en T/an	51 735	20 972	6 136	4 989	6 159	1 893	215	11 371
Tonnages collectés en kg/hab./an	656	266	78	63	78	24	2,7	144

X.2. Les dispositifs de traitement

	Tous Déchets	OM résiduelles	Emballages et JRM	Bio-déchets ménagers et non ménagers	Autres Recyclables ménagers et non ménagers	Encombrants des ménages	Déchets Dangereux	Déchets non ménagers enfouis
Nombre d'habitants desservis	78888	78888	78888	-	-	78888	78888	-
Tonnages traités en T/an	51 735	20 972	6 136	7 119	12 076	1 893	215	3 324
Tonnages traités en kg/hab./an	656	266	78	90	153	24	2,7	42

X.3. Les données économiques

	Tous Déchets ménagers	OM résiduelles	Emballages et JRM	Autres services déchets	Déchets non ménagers
Coût complet de collecte (k€)	3 913	2 312	1 240	361	-
Coût complet de traitement (k€)	2 311	1 573	738	-	-
Recettes industrielles, soutiens, aides (k€)	529	0	529	0	-
Coût aidé du service public (k€)	5 695	3 885	1 449	361	-
Coût aidé du service public (€/hab.)	72,2	49,2	18,4	4,6	-



X.4. Les données environnementales

	Tous Déchets ménagers	OM résiduelles	Emballages avec verre et JRM	Autres déchets des ménages	Déchets non ménagers
Evolution tonnages collectés année n/n-1	-3,2%	-3,5%	-2,9%	+17,8%	-19,7%
Efficacité transport (kg collecté/km)	-	132	53	-	-
Evolution tonnages réceptionnés n/n-1	-3,2%	-3,5%	-2,9%	+17,8%	-19,7%
Taux de refus (% enfouï)	51,04%	100%	8,5%	14,3%	29,2%
Taux de collecte en vue de valorisation (%)	48,96%	0%	91,5%	85,7%	71,8%

51 735T en 2009, c'est 1728T en moins de déchets imputables au territoire de l'agglomération, soit 3,2 % de baisse. 25 331T, à 68% issues des ménages, ont été collectées pour valorisation, soit 49 %. Le taux est stable par rapport à 2008.

Conclusion

En 2009, les démarches d'optimisation contribuent à rationaliser les modes de collecte et ainsi maîtriser une part du coût global de gestion des déchets, alors que la filière traitement (ordures ménagères résiduelles ou emballages et papiers/journaux) est rendue plus coûteuse par un contexte économique et réglementaire (hausse de la fiscalité déchets) défavorables.